



## Le partenaire de la coentreprise d'Emerald Health Therapeutics retire son prétendu investissement de 5,94 millions de dollars dans Pure Sunfarms

Janvier 17, 2020

### Emerald reste détenteur de 50 % de Pure Sunfarms

VANCOUVER, Colombie-Britannique, 17 janv. 2020 (GLOBE NEWSWIRE) -- Emerald Health Therapeutics, Inc. (« Emerald ») (TSXV : EMH ; OTCQX : EMHTF) a annoncé aujourd'hui que Village Farms International, Inc. (« Village Farms ») a renoncé à sa tentative d'apporter une contribution supplémentaire en capital dénuée de fondement à leur coentreprise, Pure Sun Farms Corp. (« PSF »). Village Farms a annulé cette tentative, et demandé et obtenu le remboursement des 5,94 millions de dollars qu'elle avait avancés à PSF en novembre 2019.

Les procédures d'arbitrage entre les parties annoncées précédemment suivent leur cours concernant le droit d'Emerald de déduire un paiement de 5,94 millions de dollars dû par Emerald à PSF d'une portion de plus des 13 millions dûs actuellement par PSF à Emerald dans le cadre de son avance d'actionnaire. Une décision finale sur cet arbitrage est attendue pour l'été 2020. Emerald reste détenteur de 50 % des parts de PSF en circulation.

« Nous sommes heureux que cette question ait été réglée en faveur d'Emerald et nous nous en remettons au processus d'arbitrage en cours pour résoudre les problèmes restants », a déclaré Riaz Bandali, Président-Directeur général d'Emerald.

### Paiements à Pure Sunfarms

Le 13 décembre 2019, Emerald a avancé 940 000 dollars à PSF dans le cadre de son accord visant à payer une somme totale de 25,0 millions de dollars en rapport avec l'exercice de l'acquisition par la coentreprise de la serre Delta 2. La société a également versé son paiement final requis, d'un montant de 710 000 dollars, le 15 janvier 2020. Aucune somme supplémentaire n'est à payer par Emerald dans le cadre de l'accord d'option D2.

### À propos d'Emerald Health Therapeutics

Emerald Health Therapeutics, Inc. s'investit dans la création de nouvelles expériences pour le consommateur avec des produits à base de cannabis à des fins récréatives et orientées bien-être. En mettant l'accent sur l'innovation et l'excellence de la production, Emerald a construit une plateforme d'actifs opérationnels spécifiques, conçue pour servir uniquement le marché canadien et les opportunités internationales. L'activité en Colombie-Britannique de la société PSF, qu'elle détient à 50 % et qui propose des produits abordables et de haute qualité, est en pleine production dans sa première exploitation en serre de 10,2 hectares, Delta 3. La seconde serre de 10,2 hectares de PSF, Delta 2, subit actuellement des travaux d'adaptation à la culture du cannabis. L'activité artisanale haut de gamme d'Emerald à Verdélite s'effectue totalement sous licence et en pleine production dans ses installations intérieures d'une superficie de 8 175 mètres carrés au Québec. La plantation a été achevée dans le premier des deux bâtiments de 7 246 mètres carrés de la serre biologique et ses activités extérieures de la région métropolitaine de Vancouver. Sa coentreprise Emerald Naturals crée une toute nouvelle catégorie de produits de bien-être avec sa gamme de produits contenant des endocannabinoïdes sans cannabis, et étend sa distribution dans l'ensemble du Canada.

Pour plus d'informations rendez-vous sur [www.emeraldhealth.ca](http://www.emeraldhealth.ca) ou contactez :

Jenn Hepburn, Directrice financière  
(800) 757 3536, poste n° 5

Relations avec les investisseurs d'Emerald  
(800) 757 3536, poste n° 5  
[invest@emeraldhealth.ca](mailto:invest@emeraldhealth.ca)

*Ni la Bourse de croissance TSX, ni son fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument la responsabilité du caractère adéquat ou exact du présent communiqué.*

*Mise en garde concernant les déclarations prospectives : certaines déclarations formulées dans ce communiqué de presse, qui ne sont pas des faits historiques, sont des déclarations prospectives et sont soumises à d'importants risques, incertitudes et hypothèses, tant généraux que spécifiques, qui donnent à penser que les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de nos attentes exprimées ou sous-entendues par lesdites déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent : la résolution de tout litige impliquant Emerald, Village Farms et/ou PSF ; le paiement des montants dus à Emerald ; la croissance et la performance de PSF ; l'obtention des approbations réglementaires requises ; l'expansion de la distribution de produits contenant des endocannabinoïdes ; la capacité de production et de traitement de diverses installations ; l'expansion des installations ; et les coûts de production anticipés.*

*Nous ne pouvons garantir que les déclarations prospectives se matérialiseront, et les lecteurs sont priés de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. Ces déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes liés, entre autres, à des modifications de la législation et de la réglementation ; aux changements de gouvernement ; à l'incapacité à obtenir les approbations ou permis réglementaires ; à l'incapacité à obtenir le financement nécessaire ; aux résultats des activités de production et de vente ; aux résultats de la recherche scientifique ; aux changements réglementaires ; aux variations des prix et des coûts des intrants ; à la demande de main-d'œuvre ; à la demande de produits ; au fait de ne pas obtenir des contreparties qu'elles remplissent leurs obligations contractuelles ; ainsi qu'aux facteurs de risque décrits dans le formulaire d'information annuel d'Emerald et à d'autres documents réglementaires. Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse*

*représentent nos attentes à la date du présent communiqué. Les déclarations prospectives sont présentées dans le but de fournir des informations sur les attentes et les projets actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre notre environnement d'exploitation prévu. Il est rappelé aux lecteurs que ces informations peuvent ne pas être pertinentes pour d'autres fins. Emerald n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser lesdites déclarations afin de refléter de nouvelles circonstances ou événements inattendus au fur et à mesure qu'ils se produisent, sauf si cela est exigé par la loi en vigueur.*